

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Réalisation de la Promenade Lambert May à Cagnes-sur-Mer

La Métropole Nice Côte d'Azur et la commune de Cagnes-sur-Mer souhaitent créer une liaison entre l'avenue des Alpes et l'avenue de Grasse. Conçue comme une voie paysagère, elle s'inscrit dans le cadre d'un schéma circulaire visant à améliorer les flux en entrée-sortie de l'autoroute A8 en accompagnant les effets induits par le pôle d'échanges multimodal en cours de réalisation.

Cette promenade offrira une large place aux modes doux (piétons et cycles) conformément à la volonté municipale et à la politique de déplacements métropolitaines de développer les déplacements doux et d'assurer un continuum écologique en désimperméabilisant ce site aujourd'hui largement artificialisé, ainsi qu'en prévoyant un parc linéaire privilégiant la plantation d'espèces locales.

Conformément à la délibération n°4.1 du 31 mai 2021, une concertation publique visant à associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, est mise en œuvre :

Du 19 juin 2024 au 19 juillet 2024

Les **panneaux de concertation** présentant le projet seront mis à la disposition du public, pendant toute la durée de la concertation :

- sur support papier au service Droits des sols de Cagnes-sur-Mer « Maison des projets », situé au 2 avenue de Grasse, 06800 Cagnes-sur-Mer, du lundi au vendredi de 08h30 à 12 h et de 13h30 à 17h,
- sur support papier à la Maisons des associations, 7 avenue de l'hôtel de ville, 06800 Cagnes-sur-Mer, du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 14h à 18h,
- sur le site Internet de la Métropole Nice Côte d'Azur et le site Internet de la ville de Cagnes-sur-Mer.

Un **registre de concertation** papier sera mis à disposition à la Maison des Projets ainsi qu'à la Maison des associations afin de recueillir les observations et propositions du public, pendant toute la durée de la concertation, ainsi qu'un registre en ligne via une l'adresse mail dédiée : concertation.lambertmay@nicecotedazur.org

Une **réunion publique** sera organisée le 19 juin 2024 à 18h00 Salle espace Centre – 5 avenue de Verdun à Cagnes-sur-Mer.

Le présent avis sera affiché par voie de presse et à la mairie de Cagnes-sur-Mer. Il sera également mis en ligne sur le site internet de la Métropole Nice Côte d'Azur, et le site internet de la ville de Cagnes-sur-Mer. Cet affichage aura lieu avant l'ouverture de la concertation du public et pendant toute sa durée.